



## Bailleur du siège d'une société est associé dans celle-ci

Par **dubmo**, le **05/05/2011** à **14:29**

Bonjour, je me demandais si une société peut domicilier sa société dans un local avec un bail commercial, o le propriétaire de ce local est l'un des associé. Peut-on considérer ça comme un apport en nature, cette opération est-elle légale? Quelles sont les conséquences si ce n'est pas le cas?